



Giou de Mamou le 22/10/20

Madame, Monsieur,

La crise sanitaire restant plus que jamais présente nous oblige à maintenir certaines règles strictes.

Néanmoins, conscient des difficultés d'organisation pratique et dans le respect du protocole, nous avons acté les aménagements suivants :

- Le matin, les parents des élèves de maternelle pourront accompagner leur enfant jusqu'à la porte de leur classe, en respectant les gestes barrières en vigueur.
- Le soir, tous les parents pourront récupérer leurs enfants à la porte de la garderie, toujours en respectant les gestes barrières en vigueur.
- Pour faciliter l'accès de tous les élèves en TAP, nous avons mis en place une nouvelle répartition des classes :
  - lundi : maternelle + CP,
  - mardi : CE1-CE2,
  - jeudi : CM1-CM2.

Cette répartition sera modifiée à la rentrée de janvier 2021.

J'attire votre attention sur le temps de cantine où le protocole sanitaire impose certaines restrictions ce qui provoque une réelle dégradation du comportement de certains élèves. En pièce jointe, un rappel de règles de bonne conduite à la cantine, en comptant sur votre adhésion pour éviter tout débordement de conduite et les conséquences qui ne sont jamais agréables à vivre, ni pour celui qui les subit, ni pour celui qui les prononce.

Une dernière information : le remplacement de Mme VIALON sera assuré par Mme ROCHES, qui travaillera en tant qu'agent d'entretien à la rentrée scolaire de Toussaint.

Restant à votre disposition,  
Patrick Goudergues, Conseiller délégué à l'Ecole